



# CONSEIL DE QUARTIER DES SENARDES

## ASSEMBLEE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026



**MAISON DE QUARTIER DES SENARDES**

18h30

Retrouvez toutes les informations sur les Conseils de Quartier

Site internet de la Ville

[www.ville-troyes.fr](http://www.ville-troyes.fr)

Rubrique « au quotidien »

## OUVERTURE DE SEANCE

Virginie GUILLAUMET, Présidente du Conseil de quartier, adjointe au Maire en charge des quartiers Chartreux et Sénardes et de la vie Citoyenne, en son absence, a sollicité Elisabeth GARIGLIO, adjointe au Maire chargée du quartier Jules Guesde et du Conseil Citoyen et de l'évaluation du Contrat de Ville, pour la remplacer lors de ce conseil de quartier.

### Présents :

#### Collège des Habitants

Nadia BODE, Véronique DANKOW, Sylvie FANAMBY, Jean-Louis JOSSO, Stéphane KACKI

#### Collège des associations

Johnny AMIOT, Dominique BRUN, Rogers MARCHAND, Philippe ROQUEL

#### Collège des Professionnels

#### Collège des personnalités qualifiées

Philippe OUVRAI, Isabelle VEILLERETTE

#### Collège des élus

Elisabeth GARIGLIO, Adjointe au Maire chargée du quartier Jules Guesde et du Conseil Citoyen et de l'évaluation du Contrat de Ville

Marc BRET, Adjoint au Maire chargé des Solidarités de l'innovation Sociale et de l'Emploi (CMAS)

#### Ville de Troyes

Raksmey ENG, Coordinatrice des Sénardes

**Excusés** : Dominique BRUN, Jean-Claude COUTURIER, Rogers MARCHAND

## ORDRE DU JOUR

- ❖ **Présentation de l'application « Je Signale » et de ses évolutions**
- ❖ **Actualités du quartier**
- ❖ **Echanges sur le quartier**
- ❖ **Temps convivial**

## PRESENTATION DE L'APPLICATION « JE SIGNALE » ET SES EVOLUTIONS

L'application « Je Signale » permettant le signalement de problèmes sur le territoire troyen a évolué depuis peu. Désormais, cette fonctionnalité fait partie intégrante de l'application Ville de Troyes. Cette application unique a pour objectif principal de centraliser sur un seul et même outil l'ensemble des informations et services utiles au quotidien.

Ainsi, les différents onglets, proposés dans cette nouvelle interface, favorisent l'accès aux informations suivantes :

- ✚ L'Agenda des sorties, et les différents évènements organisés,
- ✚ L'Actualité de la vie municipale, les projets menés, et les alertes de la ville,
- ✚ Les Déchets, avec des informations sur les consignes de tri, les jours de collecte, et la géolocalisation des points d'apports volontaires,
- ✚ La Mobilité, avec des informations pratiques sur les transports en commun, les travaux, le stationnement...
- ✚ La Vie Quotidienne, et un accès aux numéros utiles et liens utiles pour les différents services municipaux,
- ✚ Mes démarches, pour effectuer des démarches en ligne en lien avec l'état civil, le portail famille, le paiement en ligne...
- ✚ Découvrir Troyes, avec la présentation de lieux remarquables, de parcs et jardins, d'équipements culturels ou sportifs de la ville.



La fonction « Signaler un problème » est aussi directement présente dans l'interface de l'application. Il est possible d'effectuer un signalement autour des thématiques suivantes :

- ✚ Problématique en lien avec la circulation,
- ✚ La Propreté dans l'espace public
- ✚ Les Dégradations (mobilier urbain, trappes panneaux...)
- ✚ L'Eclairage,
- ✚ La Voirie
- ✚ Les Espace Verts
- ✚ Les Véhicules abandonnés
- ✚ Les Animaux (nuisibles, nid de frelons, moustiques tigres, déjections animales, cadavres)
- ✚ Les Tags



Lors d'un signalement, l'application intègre plusieurs fonctionnalités comme la géolocalisation, l'ajout de photos, de commentaires, illustrant ainsi au plus juste la situation à prendre en compte par les services.

Comment créer un signalement ?

- Sélectionner le type d'incident à l'aide du menu déroulant proposé, l'auteur du signalement a la possibilité d'ajouter une photo. Cette démarche est facultative mais recommandée car elle permet d'illustrer clairement le signalement et de percevoir avec plus d'exactitude le lieu du problème souligné.
- Ajouter un commentaire précisant le signalement constaté et de localiser ce dernier. Concernant cette étape, deux options sont possibles : une géolocalisation automatique ou bien une saisie d'adresse.
- Envoyer le signalement. Cette étape permettra de transmettre, pour traitement, le signalement aux services concernés de la Ville.

L'application est gratuite et disponible pour les appareils Android ou IOS. Elle peut être réactualisée en effectuant une mise à jour pour les personnes en possession de la version initiale ou télécharger pour la première fois.

Au sein des Maisons de quartier de la Ville de Troyes, des conseillers numériques se tiennent à la disposition des usagers pour les accompagner notamment dans leur démarche d'installation de l'application.

Afin de favoriser la prise de rendez-vous, les contacts des conseillers numériques sont rappelés aux conseillers de quartier :

**Contacts des conseillers numériques pour des RDV individuels :**

**Sénardes : 06 60 87 44 06**  
**Point du Jour : 06 65 46 94 40**  
**Chartreux : 06 18 75 66 84**  
**Marots : 06 08 87 25 09**

Sur l'année 2025, 1333 requêtes ont été remontées via l'application « Je Signale » dont 75, sur les Sénardes.

**Echanges :**

Pour mieux comprendre l'utilisation de l'application, une démonstration en direct avec les conseillers de quartier a été réalisée. Un signalement de véhicule tampon a été signalé et enregistré via « Je Signale ».

## ACTUALITES DU QUARTIER

### Distribution des Colis de Noël

La distribution des Colis de Noël a eu lieu le jeudi 4 décembre 2025 à partir de 14h.

Sur toute la ville de Troyes, 4050 colis ont été distribués dont 592 sur le quartier des Sénardes.





## La collecte de Sapins de Noël

Du vendredi 26 décembre 2025 au 25 janvier 2026, des points de dépôt dans tous les quartiers de la Ville de Troyes, ont été mis à disposition des habitants pour la collecte des sapins de Noël.

Les points de collecte pouvaient être géolocalisés sur un plan interactif : <https://troyes.plan-interactif.com/fr/#!/category/236807>

Une fois collectés, les sapins sont broyés. Les copeaux collectés serviront à habiller les bordures des chemins du Parc des Moulins.

## Le repas des Aînés Troyens

Le repas des aînés a eu lieu vendredi 23 janvier 2026, midi. Il a réuni plus de 700 personnes de plus de 65 ans à l'Espace Argence autour d'un déjeuner, avec des temps de danse et d'échange, accompagné d'une animation musicale.

Marc BRET souligne la mobilisation des équipes tout au long de l'année afin de réaliser les décorations de la salle avec les adhérents des espaces intergénérationnels (les aînés et les jeunes).



## Point travaux

### Prochainement :

- Place Ane Patoche : plantation d'arbres fruitiers entre février et mars 2026
- Impasse Guillaume le Bé : remplacement de la conduite et des branchements d'eau potable

### En cours :

- Chaussée du Vouldy: depuis le 19 janvier 2026, les travaux d'aménagement de Jules Guesde ont repris. Il y a quelques perturbations de circulation.

## ECHANGES SUR LE QUARTIER

### **Présentation des associations du conseil de quartier des Sénardes**

Virginie GUILLAUMET a souhaité une présentation de chaque association afin de mettre en avant l'investissement à la fois sur le quartier mais aussi sur la Ville de Troyes, des conseillers de quartier.

#### **Le Jardin Partagé des Sénardes :**

Président : Johnny AMIOT

A l'initiative de la Régie de nos Quartiers, l'association « Le Jardin Partagé des Sénardes » voit le jour en 2014. La Ville de Troyes met à disposition un terrain de 1800 m<sup>2</sup> permettant aux habitants d'avoir une parcelle pour jardiner moyennant une cotisation de 10 euros par an.

L'objectif est de promouvoir un jardinage respectueux de la nature pour les habitants du quartier Sénardes et de partager les productions entre jardiniers.

Aujourd'hui, le Jardin compte 14 jardiniers.

#### **Lève-toi :**

Président : Rogers MARCHAND

Avec quelques habitants des Sénardes et le prêtre Pierre WEISS, l'association voit le jour et prend le nom de « Lève-toi » en 1993. Située au 31, rue des Cumines, l'association s'est installée dans un local mis à disposition par l'association diocésaine et la paroisse de Saint Nizier. Ce local a été totalement restauré par les membres bénéficiaires.

L'objectif est de permettre à chaque personne d'être accueillie dans un cadre rassurant et d'être écoutée.

C'est dans cet objectif que l'association a mis en place un service de « partage ». Il est organisé et géré par les bénéficiaires qui font chaque jour le ramassage des produits alimentaires, trient et assurent la distribution de colis et la propreté des locaux.

Un vestiaire est également mis à disposition à toutes personnes qui en ont besoin. Il est possible de déposer les sacs de vêtements directement à l'association qui seront par la suite vendus.

En plus de ces dispositifs, l'association organise des animations en destination des familles comme des repas, fêtes de fin d'année, sorties etc.

#### **L'Outil en Main :**

Président : Philippe ROQUEL

Dès 1987, un atelier animé par les Compagnons du Devoir avait préfiguré l'Outil en Main d'aujourd'hui. Cette initiative était due à Madame RAGUENEAU, présidente à l'époque de la « Sauvegarde du Vieux Troyes ».

Madame RAGUENEAU avait constaté l'intérêt des enfants qui suivaient fidèlement l'avancement des travaux sur les chantiers de rénovation. C'est ainsi qu'elle eut l'idée d'ouvrir des ateliers d'initiation sur deux ans à des garçons et filles, âgés de 9 à 14 ans.

Tous les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires, les enfants sont accueillis en atelier de 14h à 16h30, par des bénévoles qui interviennent en fonction de leur disponibilité.

L'objectif est de transmettre à la jeune génération le savoir-faire des métiers manuels.

### **Association des Habitants du Grand Véon et de ses environs :**

Président : Dominique BRUN

L'association est née en 1989 suite à l'opposition au projet de construction d'une déchetterie géante à l'emplacement actuel du Centre Technique Municipal. L'objectif est de préserver l'environnement et la qualité de vie du quartier tout en sauvegardant l'identité historique de ce dernier.

Grâce à ses actions, l'association a réussi à préserver le cadre de vie du quartier et a apporté quelques améliorations en remontant des problématiques et en travaillant avec la municipalité.

Aujourd'hui l'association compte 96 membres.

### **Echanges sur le quartier**

#### **Propreté :**

Chemin des Grandes Terres : dépôts sauvages le long de la vélo-voie.

Rue du Grand Véon : du squat a été observé dans les anciens logements de l'Abbé Pierre et récupérés par Troyes Aube Habitat. De nombreux déchets ont été retrouvés dans les logements et sur le terrain.

Les conseillers de quartier ont souhaité féliciter les agents de la Régie de nos Quartiers qui entretiennent les rues des Sénardes. Ils trouvent le quartier beaucoup plus propre.

#### **Circulation/ stationnement :**

Rue des Cumines : en plus du panneau de signalisation « 30 km/h », il serait intéressant qu'il soit également matérialisé directement sur la chaussée.

Rue de la Basse Moline : depuis l'ouverture du Centre de formation ALMEA, le nombre de véhicules stationnés dans les environs, a augmenté. De plus, les riverains subissent des stationnements anarchiques devant l'entrée de leurs propriétés.

→ Pour information, il a été demandé au directeur du centre ALMEA de rappeler les règles auprès des étudiants.

Rue Corrad de Bréban : pour marquer le « Stop », est-il possible d'étudier la pose de point lumineux ?

Rue Godard Pillaveinne : devant le Secours Populaire, des automobilistes s'arrêtent et se stationnent de manière anarchique. Cela gêne la circulation et devient accidentogène.

**Environnement :**

Rue des Noël : transformateur recouvert de végétation.

→ L'information sera transmise à la société de gaz et d'électricité.

**Temps convivial autour d'une galette.**

**Elisabeth GARIGLIO clôture la séance en remerciant les membres du Conseil de quartier des Sénardes pour leur accueil et leur implication et la qualité des échanges.**